

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2021 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 12

Sont présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, sous la présidence de Monsieur FABRE, Maire, sauf :

EXCUSES :

Monsieur BLANC donne procuration à Monsieur GUEUR
Madame PARIS donne procuration à Monsieur FORTIN
Madame ARENA donne procuration à Monsieur DI PERNA
Monsieur RIBIERE donne procuration à Madame SONNERY
Monsieur BECQUART donne procuration à Monsieur le Maire
Madame FABBRI donne procuration à Monsieur MARINO MORABITO
Madame ARMAND

ABSENTS :

Monsieur KARTAL
Madame PONCET

Monsieur RIGAUD et Madame COULET sont désignés secrétaires de séance.

**2021.04.09 MODIFICATION DES TARIFS DES SALLES COMMUNALES – HORS
ESPACE 1500**

(Rapporteur : Monsieur FORTIN)
Nomenclature- 7.1 – Décisions budgétaires

La ville est régulièrement sollicitée par des organismes privés ou des institutions pour la location de salles de réunion pour y exercer des activités et notamment des formations. Ces activités se déroulent en journée et hors weekend.

La délibération du 18 décembre 2020 prévoit les tarifs de l'ensemble des services municipaux dont ceux pour la location des salles de réunions communales.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20210924-DL_2021_04_09-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021

Afin de répondre de façon équitable à tous les usagers et d'augmenter le nombre de salles à la location, l'offre doit être complétée en intégrant le tarif de location de la salle de réunion de la MJC.

Les tarifs s'entendent par vacation : matin : 8h à 12h - après-midi : 12h à 18h - soirée : 18h à 24h.

Il est ainsi proposé :

MJC		2020	A partir du 1 ^{er} octobre 2021
Salle de réunion - réservation du lundi au vendredi inclus	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	/	56,00 €
	associations locales à but non lucratif	/	Gratuit

La Commission Municipale **Culture et Patrimoine**, lors de sa séance en date du **21 septembre 2021** a émis un avis **favorable**.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **21 septembre 2021** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, DECIDE :

- D'AJOUTER** la salle de réunion de la MJC aux salles communales déjà tarifées pouvant être proposées à la location (cf tableau récapitulatif en annexe),
- D'ACCEPTER** la tarification ainsi que les modalités de location ci-dessus définies applicables au 1^{er} octobre 2021,
- D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la location.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR LE MAIRE
COMPTÉ TENU DE LA TRANSMISSION EN
SOUS-PRÉFECTURE LE 30 SEP. 2021 ET
DE LA PUBLICATION LE 01 OCT. 2021



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20210924-DL_2021_04_09-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021

ANNEXE – Tarif des salles			
BATIMENTS ET EQUIPEMENTS HORS ESPACE 1500			
LES TARIFS S'ENTENDENT PAR VACATION	MATIN....., 08h-12h		
	APRES MIDI..... 12h-18h		
	SOIREE..... 18h-24h		
Maison des Pérouses		2020	2021
Salle - réservation du lundi au vendredi inclus	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	56,00 €	56,00 €
	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
	Syndicats et unions fédérales des syndicats		
	partis politiques		
Réservation le samedi matin	organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	56,00 €	56,00 €
Réservation le samedi matin	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation le samedi de 12h à 24h (forfait)	particuliers ou organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	120,00 €	120,00 €
Réservation le samedi de 12h à 24h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation le dimanche de 8h à 18h (forfait)	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris), associations à but lucratif	120,00 €	120,00 €
Réservation le dimanche de 8h à 18h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation samedi 12h jusqu'au dimanche 18h (forfait)	particuliers ou organismes extérieurs (syndics y compris), associations à but lucratif	200,00 €	200,00 €
Réservation samedi 12h jusqu'au dimanche 18h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Pour des raisons de service cette salle ne pourra pas être louée aux particuliers et organismes entre le 24 décembre et le 02 janvier de chaque année			

Maison des Sociétés :		2020	2021
Bureaux	organismes extérieurs ou associations à but lucratif	20,00 €	20,00 €
	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
	syndicats et unions fédérales des syndicats		
	Partis politiques		
Salle 5	organismes extérieurs associations à but lucratif	56,00 €	56,00 €
	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
	syndicats et unions fédérales des syndicats		
	partis politiques		

Maison de Létrac		2020	2021
Salle - réservation du lundi au vendredi	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris), associations à but lucratif	56,00 €	56,00 €
	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation le samedi matin	organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	56,00 €	56,00 €
Réservation le samedi matin	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation le samedi de 12h à 24h (forfait)	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris), associations à but lucratif	120,00 €	120,00 €
Réservation le samedi de 12h à 24h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation le dimanche de 8h à 18h (forfait)	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris), associations à but lucratif	120,00 €	120,00 €
Réservation le dimanche de 8h à 18h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation samedi 12h jusqu'au dimanche 18h (forfait)	particuliers ou organismes extérieurs (syndics y compris), association à but lucratif	200,00 €	200,00 €
Réservation samedi 12h jusqu'au dimanche 18h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Pour des raisons de service cette salle ne pourra pas être louée aux particuliers et organismes entre le 24 décembre et le 02 janvier de chaque année			

Tarification des salles communales dans le cadre des élections municipales	2020	2021
Maison des Pérouses	Gratuit	Gratuit
Maison des sociétés salle n° 5.....	Gratuit	Gratuit
Maison des sociétés bureaux	Gratuit	Gratuit
Létrac	Gratuit	Gratuit
Immeuble Phoenix	Gratuit	Gratuit
Ancienne école des Allymes.....	/	Gratuit

Immeuble Phoenix		2020	2021
Salle de réunion	organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	56,00 €	56,00 €
	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
	syndicats et unions fédérales des syndicats		
	partis politiques		

MJC		2020	A compter du 1^{er} octobre 2021
Salle de réunion - réservation du lundi au vendredi inclus	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	/	56,00 €
	associations locales à but non lucratif	/	Gratuit